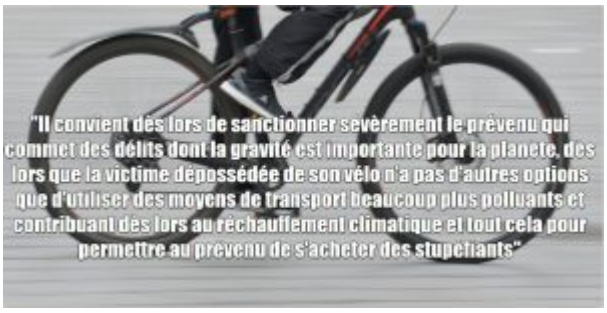
Belgique : un voleur de vélo condamné à 3 ans de prison pour “crime écologique”

31/01/2020 à 8h37



[…]le prévenu avait déjà été condamné […]pour vol de vélo.

“Il convient dès lors **de sanctionner sévèrement le prévenu qui commet des délits dont la gravité est importante pour la planète**, dès lors que la victime dépossédée de son vélo n’a pas d’autres options que d’utiliser des moyens de transport beaucoup plus polluants et **contribuant dès lors au réchauffement climatique** et tout cela pour permettre au prévenu de s’**acheter des stupéfiants**“, a motivé le juge.

[…]le prévenu avait déjà été interpellé à 44 reprises par les forces de l’ordre[…]il cumule pas moins de 17 condamnations en correctionnelle[…]

En son absence au tribunal jeudi, le procureur du Roi a dès lors requis son arrestation immédiate[…]

DH.net